

Chers Amis,

La fin d'année est toute proche et vient nous surprendre dans la douceur ambiante. Ce début de siècle serait-il marqué par les contrastes et donnerait-il raison aux scientifiques qui arguent le réchauffement climatique ? Il y a tout juste un an, un épais manteau neigeux habillait notre village d'une lumière inaccoutumée. Nous nous étions alors efforcés de concentrer nos moyens matériels et humains sur l'incontournable déneigement des rues.

Quand bien même les conditions météorologiques actuelles sont très différentes, nous avons anticipé une éventuelle offensive hivernale pour réagir au plus vite en cas de nécessité : les astreintes du personnel sont prévues, le stock de sel est à son niveau optimal, les bacs à sel sont remplis, la lame du chasse-neige est révisée.

Toutefois, il me semble opportun de rappeler qu'en dépit du déneigement assuré par les services municipaux, il appartient à chacun de dégager le trottoir devant sa maison, au même titre d'ailleurs que de veiller au simple balayage des feuilles.

Le début d'année 2012 sera marqué d'une opération majeure dans notre commune, celle du recensement de la population, qui se déroulera du 19 janvier au 18 février prochain.

Le dernier en date est de 2007, et nous serons heureux d'intégrer au chiffre de notre population toutes les personnes qui sont venues occuper des logements qui n'existaient pas avant cette date.

Le printemps prochain sera, quant à lui, ponctué de rendez-vous importants pour l'expression de la démocratie, avec l'élection du Président de la République les 22 avril et 6 mai, ainsi que celle de nos Députés les 10 et 17 juin.

Mais pour l'heure, prenons le temps de jouir de cette période de Noël propice aux retrouvailles familiales, aux plaisirs de la table et au partage. J'adresse cependant mes pensées particulières à toutes celles et ceux pour qui, au contraire, ces jours seront plus douloureux que d'autres, en raison de situations familiales difficiles, ou de maladie.

Je vous invite à prendre connaissance de ce dernier bulletin de l'année 2011 et

vous souhaite un très joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année. D'ores et déjà, le Conseil Municipal et moi-même vous proposons de nous retrouver pour la traditionnelle et très conviviale cérémonie des vœux qui aura lieu le 10 janvier 2012 à 19H à la salle du Longeau.

Votre maire : Roger PEULTIER **Pour consulter le bulletin en version PDF,**
cliquez sur le lien : [Bulletin 33.pdf](#)